

DYNAMISMES INTERNES ET INTERVENTIONS EXTERNES : LE PÉRIMÈTRE HYDRO-AGRICOLE DE BEHARA DANS L'EXTRÊME SUD DE MADAGASCAR

Marc BIED-CHARRETON

Géographe de l'O.R.S.T.O.M.

RÉSUMÉ

La Banque Mondiale (BIRD) projette de financer la remise en état d'un certain nombre de périmètres hydro-agricoles de Madagascar. Dans cet article, l'auteur décrit la situation actuelle d'un périmètre de l'extrême-sud de Madagascar telle qu'elle découle de l'évolution interne de la société Antandroy à la suite d'un certain nombre d'impulsions venues de l'extérieur: création d'un réseau d'irrigation par l'administration coloniale, immigration de riziculteurs Betsileo ou Tanosy, poids d'une économie régionale basée sur l'exploitation du sisal par des sociétés européennes, ... Sans changer leurs structures sociales, les Antandroy de Behara sont devenus riziculteurs et ils s'inquiètent d'une éventuelle intervention nouvelle. Leur désir est d'en contrôler les effets sans que leurs rapports sociaux soient modifiés, alors que, dans le même temps, les paysans qui ne disposent que de peu de terres et qui n'ont pas accès à l'eau voient la possibilité d'augmenter leur production à travers cette opération.

Il sera intéressant à l'avenir de voir si une intervention externe pourra être entièrement contrôlée par les structures villageoises actuelles ou si elle permettra leur évolution, voire leur changement radical.

ABSTRACT

The World Bank (BIRD) plans to finance the overhaul of several irrigated agricultural areas in Madagascar is described. In this article the present situation in an irrigated area of the far south of Madagascar. The situation arises from internal changes in Antandroy society, affected by outside influences, including the establishment of an irrigation system by the colonial authorities, the immigration of Betsileo and Tanosy rice-growers, and the burden of a regional economy based on sisal-growing by European companies. Without changing their social structures, the Antandroy from Behara have become rice-growers. However they are fearful of new changes. They wish to control the effects of changes without the disintegration of social patterns; at the same time they envisage, even for farmers with little land and no direct access to water, increasing their food production. It will be interesting to observe whether the Antandroy can contain the changes coming from outside and maintain their village structures, or whether social evolution and radical changes are inevitable.

Introduction :

Une petite région originale dans l'extrême sud de Madagascar

L'extrême-sud de Madagascar couvre environ 70.000 km², soit le huitième du pays. Sous ce vocable,

on regroupe la zone placée entre Morombe et Tuléar, le pays mahafaly, le pays antandroy et des régions de transition entre Tanosy, Bara et Sakalava situées le long d'une ligne allant de Ranopiso, près de Fort-Dauphin, à Morombe, passant par Tsvivory, Andalatanosy, Benenitra et Sakaraha.

Ce vaste ensemble est caractérisé par un climat

(1) Cet article fait suite à un rapport exécuté dans le cadre d'un marché d'études passé avec le Ministère du Développement Rural de Madagascar et dans l'éventualité d'une restructuration de périmètres hydro-agricoles financée par la BIRD.

semi-aride aux précipitations faibles et irrégulières, 300 à 700 mm de pluies par an. Les zones favorables à l'agriculture y sont rares ; on peut citer principalement, d'ouest en est, le couloir Manombo-Befandriana-sud, la plaine de Tuléar, la vallée de l'Onilahy, quelques dépressions argilo-marneuses vers Beloha et Ambovombe, la « petite dune » entre Ambondro, Ambovombe et Sampona, les alluvions du Mandrare, au nord quelques petits bassins rizicoles aux environs d'Esira et Tsivory, des couloirs alluvionnaires étroits et allongés vers Bekily ainsi que des grands glacis plus ou moins recouverts de « sables roux ».

L'ensemble de ces zones couvre environ le cinquième de la superficie totale de l'extrême-sud.

Près de 700.000 individus y habitent, soit un peu moins du dixième de la population totale de la grande île. La principale activité est l'élevage, mais celui-ci ne peut suffire à satisfaire l'ensemble des besoins alimentaires et monétaires de la région. L'aridité du milieu et la faiblesse des moyens technologiques dont disposent les habitants du sud les obligent à émigrer ; d'abord vers les plantations de sisal du Bas-Mandrare et vers le seul centre urbain régional, Tuléar ; puis, et surtout, vers d'autres régions de l'île où ils pratiquent des métiers divers : agriculteurs, éleveurs et marchands de bœufs, salariés dans les grandes exploitations du nord, manœuvres, dockers, etc.

Au cœur des plantations de sisal, la plaine irriguée de Behara se distingue du reste méridional ; elle dispose d'alluvions fertiles et de suffisamment d'eau pour donner lieu à une expérience originale qui pourrait témoigner du dynamisme de la population antandroy locale.

Behara est établi à 11 km au nord d'Amboasary-sud. Située au bord du fleuve Mandrare, la sous-préfecture d'Amboasary doit son développement récent à la présence du sisal dont l'exploitation industrielle a commencé après la seconde guerre mondiale sur les alluvions du fleuve. La petite plaine alluviale de la rivière Mananara, affluent de la rive gauche du Mandrare, a échappé à la culture du sisal et a fait l'objet d'un aménagement du Génie Rural en 1946. La grande majorité de la population qui l'exploite est formée d'Antandroy de Behara même ou des environs immédiats, alors que la population d'Amboasary provient de l'ensemble de l'Androy.

La vallée du Mandrare limite à l'est ce que l'on a coutume d'appeler l'Androy maritime. A une trentaine de kilomètres vers l'est on franchit l'extrémité méridionale des chaînes anosyennes et on passe en quelques kilomètres du milieu semi-aride de l'extrême sud au milieu chaud et humide de la côte est. Behara reçoit en moyenne 530 mm de pluies par an, ce qui est peu ; la température moyenne annuelle y est de

25° environ. Une magnifique végétation endémique à base de Didiéracées, d'Euphorbes et de Kalanchoe caractérise ce milieu dont la plante la plus connue est le célèbre « fantsiholitra », arbre à branches dressées vers le ciel en forme de cierges (*Alluaudia ascendens*).

La sous-préfecture d'Amboasary-sud totalise 73.000 habitants au 1/1/72, la commune de Behara 10.500 : 5.000 d'entre eux vivent dans la plaine. La superficie totale de celle-ci est d'environ 2.500 hectares dont 600 occupés par la riziculture et 5 à 600 par d'autres cultures. La rivière Mananara a un module moyen faible et très irrégulier, de l'ordre de quelques mètres cubes par seconde. Venus assez tard à la riziculture, les Antandroy de Behara s'y consacrent de plus en plus. Les aménagements réalisés il y a maintenant 28 ans sont aujourd'hui insuffisants pour couvrir les besoins croissants en eau de cette petite plaine pourtant encore sous-utilisée. La mise en valeur de celle-ci se heurte à de graves difficultés qu'il faudra résoudre : périodes prolongées de sécheresse et excès d'eau provoqué par les crues du Mandrare ou de la Mananara.

Si dans le reste du pays l'Antandroy demeure très attaché à l'élevage bovin, ici, il se consacre de plus en plus à l'agriculture et en particulier à la riziculture. Devenu mangeur de riz, il en vend, car Behara a la chance de se trouver à proximité de marchés actifs : Amboasary avec les travailleurs du sisal, Fort-Dauphin et Ambovombe.

1. Les activités de la plaine et son environnement : contraste entre riziculture et cultures pluviales jouxtant 30.000 hectares de sisal.

1.1. LES CULTURES.

Dans la plaine, les superficies consacrées actuellement à la riziculture équivalent à celles réservées aux cultures pluviales. Alors que la double culture annuelle du riz est rare, les tentatives pour occuper le plus longtemps possible les parcelles de cultures pluviales sont nombreuses. On procède de deux façons pour y parvenir : planter du manioc, de la canne à sucre ou des bananiers ou effectuer dans la même année plusieurs cultures de plantes à cycle court comme le maïs ou le haricot. Dans le premier cas, on est assuré d'une production minimale continue si l'on dispose d'eau : cette pratique se rencontre le long des canaux ou au bord de la rivière ; dans le second cas, le paysan sera plus tributaire de la pluie ou de l'alimentation en eau de sa parcelle par un canal. S'il est à l'extrémité d'un canal, il n'aura pas d'eau en année sèche ou même normale. S'il est proche d'un canal principal il pourra au moins

compter sur un appoint d'eau en début de culture ou en cours de végétation. Les calendriers agricoles des paysans établis près des canaux et en amont du réseau sont imprécis car ils peuvent pratiquement cultiver toute l'année. Par contre ceux dont les parcelles sont mal alimentées en eau sont soumis aux caprices des pluies : il n'est pas rare de voir des paysans recommencer deux ou trois fois leur semis de maïs ou de haricot. Le cultivateur antandroy parie sur l'avenir par nécessité pour nourrir sa famille et plante ou sème dès que l'occasion se présente. Il peut ainsi, les années pluvieuses, effectuer deux récoltes successives de maïs et de haricot. Mais ce fait est malheureusement rare.

Avant l'Indépendance la riziculture a fait tout d'abord une timide apparition à Behara à la suite des aménagements et d'un effort de vulgarisation par l'intermédiaire de la C.R.A.M. de Behara (1). Réticents au départ, les Antandroy sont en passe de devenir de bons riziculteurs. En effet, l'aménagement de cette plaine a provoqué la venue régulière de migrants : 50 % des chefs de famille non originaires de la plaine s'y sont installés depuis 20 ans au plus (ils sont venus soit du reste du pays antandroy soit du pays tanosy) ; depuis 1950 il se manifeste un mouvement d'immatriculation et de vente de terres situées en plaine, défrichées ou non. Ces mouvements ont inquiété les populations d'origine qui, depuis moins de dix ans, supportent de plus en plus difficilement cette immixtion d'étrangers à leurs dépens : refuser la vente des terres et augmenter les superficies cultivées sont aujourd'hui les deux moyens de défense efficace face à ces tentatives.

Ainsi, sous une pression extérieure les gens de Behara, tout en restant pasteurs, deviennent agriculteurs. La moitié des activités agricoles est consacrée à la riziculture. Il est fort probable que celle-ci prendra une importance croissante si de nouveaux aménagements hydrauliques sont réalisés mais il est non moins probable que les cultures pluviales augmenteront également si l'équilibre actuel se maintient. Le riz devient un élément permanent de la nourriture des Antandroy de Behara et remplace progressivement le maïs et le haricot. Ces derniers tendent à devenir des produits marchands : prix de vente plus élevé, travail moins contraignant, consommation d'eau plus faible que le riz et cycle végétatif plus court justifient ce choix.

Le maintien de cet équilibre entre les cultures conditionne le développement harmonieux du périmètre car il est pratiquement impossible de cultiver

sur ses bordures : cette plaine est cernée par des formations néogènes continentales avec de nombreux encroûtements calcaires capables de porter seulement de maigres terrains de parcours pour le bétail.

1.2. LES AUTRES ACTIVITÉS.

Les activités pastorales sont assez nettement séparées des activités agricoles. En effet autour des villages et dans la plaine le nombre de bœufs se limite aux possibilités d'alimentation fourragère fournies par les jachères ou la vaine pâture sur les parcelles non occupées ou les bords de chemins ou de canaux. Les troupeaux vont et viennent entre la plaine, le plateau et les montagnes des chaînes anosyennes. Généralement ce sont de jeunes parents du chef de famille qui gardent les animaux : enfants à partir de douze ou quinze ans, neveux, frères. Les propriétaires de troupeaux font de fréquentes visites dans ces montagnes, à l'est de Behara. Les vols de bœufs ne sont pas rares ; dans ce cas, le propriétaire disparaît pendant de longs jours ; aidés par quelques membres de la famille, ils tentent de retrouver leur patrimoine. Le temps consacré au troupeau est certainement important dans la mesure où tous les nombreux déplacements se font, bien sûr, uniquement à pied.

Les activités rurales non agricoles n'apportent guère de ressources supplémentaires ; celles-ci sont essentiellement consacrées à l'habitation et à l'habillement. Il faut insister sur l'extrême pauvreté et le dénuement des Antandroy, qui vivent dans de très petites maisons reconstruites tous les dix ans : la fragilité du bois d'œuvre, le fantsiholitra, en est la cause ; chaque famille ne possède qu'un nombre très restreint de vêtements et d'objets courants : quelques outils agricoles comme le « fangaly » (bêche) ou l'« antsy » (couteau), une ou deux marmites avec quelques couverts et assiettes, des cuvettes et des récipients pour l'eau que l'on va puiser au canal ou à la rivière, un lit ou des nattes et quelques cotonnades, enfin, dans une valise, des vêtements de réserve pour les grandes occasions, les papiers de famille et les affaires précieuses. Le transistor, la bicyclette, la table et la chaise sont des objets encore rares et coûteux.

La plaine ne vit pas renfermée sur elle-même ; les hommes épousent volontiers des femmes originaires d'autres régions de l'Androy, un mouvement régulier vers Behara y conduit près d'une dizaine de chefs de famille par an ; les grands courants migratoires du sud de Madagascar vers d'autres régions de l'île

(1) CRAM : Collectivité Rurale Autonome Modernisée : structure administrative créée au temps du FIDES (Fond d'investissement pour le développement économique et social).

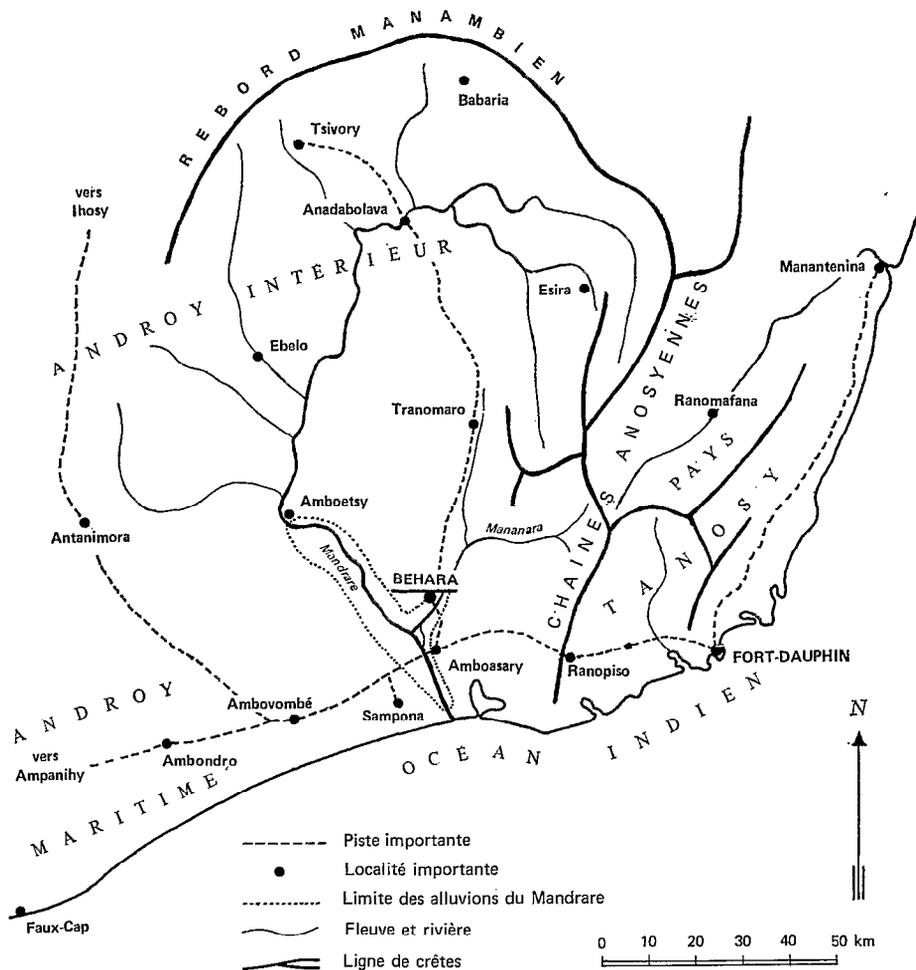


Fig. 1. — Région sud-est de Madagascar

s'y font également sentir et relie ainsi cette petite plaine à l'extérieur d'autant plus solidement que l'émigré revient toujours au pays, parfois porteur d'une technique nouvelle ou ayant pris des habitudes qu'il conserve par la suite ; les Antandroy, habitués à de difficiles conditions d'existence, ont une réputation justifiée de travailleurs durs à la tâche ; ils constituent pour l'économie nationale une main d'œuvre indispensable qui n'est pas toujours rémunérée à sa juste valeur.

1.3. LA RÉGION (fig. 1).

Behara appartient à un ensemble régional qui

couvre l'est du pays Antandroy, formé par trois régions distinctes :

1° *L'Androy maritime* centré sur Ambovombe et Ambondro ; c'est une région où la densité de population dépasse parfois 50 hab./km² (communes d'Ambovombe, Ambondro, Sevohitse) et qui est caractérisée par une agriculture pluviale basée sur le haricot, le maïs, le ricin, cultivés dans de grands champs de formes géométriques, les « vala », enclos par des cactus et des aloès. Une opération de développement y est réalisée en liaison avec l'action FAO-Misereor de Sambona (1) et la Compagnie de

(1) Action conjointe de la FAO (Food and agricultural Organization) et Misereor (organisation catholique allemande) pour la promotion du paysan de cette région.

Service Civique de Sampona dans laquelle quelques jeunes gens de Behara ont fait leur service militaire ;

2° *L'Androy intérieur*, vaste zone formée par le haut relief volcanique du Vohitsihombe, des épanchements basaltiques et un vieux socle pénéplané d'Antanimora à Tsivory et Tranomaro, contournant le Vohitsihombe par le nord ; l'ensemble est limité au nord par le rebord manambien. La densité de population y dépasse rarement 5 hab./km² ; elle se concentre autour de quelques petits bassins rizicoles vers Ebelo, Miary, Babaria, la cuvette d'Esira et Berohanga. D'immenses troupeaux de zébus circulent à la recherche de maigres pâturages et de points d'eau. Entre Tranomaro et Tsivory, le GEA (commissariat à l'énergie atomique français) et quelques prospecteurs privés ont exploité de l'urano-thorianite pendant les années 60. Les exploitations sont maintenant fermées, de même que la plupart des mines de mica de la région de Tranomaro et d'Ambatoabo.

3° *la vallée du Mandrare*, cultivée en sisal de façon intensive depuis 1945. Cet ensemble centré sur la ville récente d'Amboasary couvre environ 30.000 ha de sisal cultivés et défibrés par cinq sociétés européennes (1).

Ces entreprises utilisent au total 6.000 employés environ. Le cours du sisal, après une baisse inquiétante ces dernières années, s'est stabilisé autour de 70 livres sterling la tonne ; en 1972 il a dépassé 90 £ et un prix voisin de 100 £ a été obtenu pour le premier semestre 1973. La production exportable dépasse 20.000 tonnes par an.

Le poids du sisal est énorme dans l'économie de l'ensemble régional ; plus encore, les trois-quarts de l'activité portuaire de Fort-Dauphin en dépendent ; lorsque le prix du sisal s'effondre c'est la région entière qui en souffre. Les salariés proviennent en effet dans leur majeure partie de cette région et leur licenciement provoquerait la chute de l'ensemble des activités commerciales ; de plus, la ville et le port de Fort-Dauphin verraient leur activité se réduire dangereusement.

Cependant les gens de Behara, bien que parfaitement insérés à la charnière de ces régions, ne se sentent nullement concernés par le sisal : certains colons européens auraient voulu, autrefois, s'attribuer cette plaine afin d'y cultiver des produits vivriers pour leurs employés. Cette menace étant dissipée les paysans de Behara savent qu'aujourd'hui ils bénéficient de bonnes terres et surtout d'un marché

permanent, celui des travailleurs du sisal, marché qui parfois s'agrandit jusqu'à Ambovombe (rizerie et huilerie) et Fort-Dauphin. Aussi ne mettent-ils aucun empressement à devenir salariés dans les concessions de sisal : les habitants du périmètre ne dépendent pas de ces dernières, du moins en ce qui concerne leur activité primordiale, l'agriculture. Il va de soi que les prix de vente obtenus par eux sont largement fonction des salaires distribués à Amboasary. Un grand marché s'y tient le dimanche et il atteint une ampleur considérable le deuxième dimanche de chaque mois, après la paie des employés du sisal. Les habitants de Behara s'y rendent pratiquement tous afin d'essayer d'écouler directement leurs produits.

Un collecteur malgache important d'Amboasary se rend souvent à Behara : il y possède une concession qu'il exploite lui-même avec l'aide de quelques salariés. Il collecte du paddy et des haricots, et, mieux, du riz décortiqué : les paysans tirent ainsi eux-mêmes profit de la valeur ajoutée qu'ils donnent à leur paddy. Ce collecteur draine toute la production commercialisée provenant de l'Androy intérieur, d'Esira à Ebelo, dans des conditions particulièrement difficiles compte tenu de la médiocrité des routes.

La circulation de Behara à Amboasary ne pose pas de problème excepté en cas de forte pluie : la portion de route qui traverse le périmètre devient alors particulièrement gluante. Le radier qui franchit la Mananara a été refait en 1971 et il est doublé sur un pont situé à 10 km en amont, sur la prise d'eau du canal principal. Deux taxis-brousse effectuent des liaisons quotidiennes Amboasary-Tranomaro par Behara. Pour la plupart des paysans le trajet se fait à pied de bon matin ou le soir sur les huit kilomètres rectilignes de piste sableuse qui unit Ankirikirika à Amboasary.

La plaine de Behara est ainsi insérée de façon originale dans l'ensemble régional antandroy ; ses habitants ne sont pas employés des entreprises de sisal ; son économie se distingue de celle de sa région par sa complémentarité en fournissant des produits vivriers et spécialement du riz, produit dont la rareté en Androy ne peut qu'accentuer le poids de Behara.

Les grands projets de développement du sud sont rares ; parmi ceux-ci citons celui qui intégrerait l'exploitation de la bauxite de Manantenina, sa transformation en alumine, voire en aluminium, grâce à de l'électricité à bon marché fournie par une

(1) H. et A. DE HEAULME, à Berenty ; — Domaine de Pechpeyrou, à Ifotaka et Amboasary-Bevala ; — Établissement Gallois et Société Foncière du sud de Madagascar, à Amboasary ; — Société du Sisal malgache, concession Confolens, à Amboasary ; — CAIM, Compagnie d'Agriculture et d'Industrie de Madagascar, filiale de la Compagnie Marseillaise de Madagascar, au bord du Lac Anony.

centrale hydro-électrique située soit sur la Mananara (fleuve qui se jette dans l'Océan Indien à Vangaindrano), soit sur le Mandrare à Amboetsy ou à Anadabolava. Un projet hydro-agricole pourrait y être couplé : il bénéficierait de la puissance installée pour pomper de l'eau dans le Mandrare. Une réserve d'eau serait établie pour régulariser le débit du fleuve et pour irriguer les alluvions, ce qui impliquerait la recherche d'une autre culture de rapport que le sisal ; on pourrait également envisager l'alimentation en eau de la « petite dune » d'Ambovombe et de la cuvette d'Ampamalora (1). Tout ceci n'a pas encore dépassé l'état de projet : toutefois, dans cette prospective à très long terme, les gens de Behara seraient bien placés par l'avance technologique qu'ils ont acquise aujourd'hui sur le reste des Antandroy.

2. Les cadres de la production agricole : de l'usufruit à l'immatriculation.

Le paysan de Behara est généralement propriétaire des terres qu'il cultive. Il ne s'agit pas d'une propriété au sens légal et occidental du terme mais d'un droit d'usage transmissible par héritage et bien souvent maintenant cessible par vente. Tous les modes d'acquisition de la terre existent à Behara.

Le plus ancien est ce que l'on a coutume d'appeler « le droit du premier occupant », par défriche de terrains coutumièrement réservés à de grandes familles ou à des sous-clans, ou de terres sans maître.

Aujourd'hui, à Behara, toutes les terres sont possédées ou revendiquées ; près de la moitié de celles-ci sont cultivées. L'usufruit acquis par défriche sur des terres possédées collectivement autrefois se transforme simplement en droit d'usage. En principe les enfants de sexe féminin sont exclus de l'héritage sauf en l'absence d'héritier mâle, ou exceptionnellement les femmes divorcées par exemple.

Certains individus venus de l'extérieur du périmètre introduisent parfois des procédures d'immatriculation de terres afin de se rendre propriétaires « légaux » même si certains y cultivent déjà. Les achats de terre sont courants ; les transactions ne sont pas officielles ni officialisées et se déroulent à l'amiable. La procédure de prise à gage (« debaka ») n'est pas rare : on prête de l'argent à quelqu'un en échange de la jouissance d'une parcelle. Quand l'emprunteur rembourse, il la récupère. Mais bien souvent le paysan se trouve dans l'incapacité de régler sa dette et se voit ainsi dépouillé de sa terre.

Les terres de Behara peuvent être classées en quatre catégories selon leur mode d'acquisition :

- terres ancestrales défrichées et aménagées par les usufruitiers, transmissibles par héritage ou par vente ;
- terres redistribuées par l'administration après l'aménagement du Génie Rural et selon les anciens droits des divers groupes en présence ; des litiges ainsi engendrés ne sont pas encore réglés ;
- terres acquises par immatriculation ;
- terres achetées.

Par ailleurs, l'administration coloniale avait délimité un lot de 67 ha destiné à un centre multiplicateur de semence ; actuellement ce centre, géré par l'État, est cultivé par des métayers qui lui cèdent un tiers de leur récolte.

Globalement, 66 % des parcelles de la plaine ont été acquises par héritage, 10 % par achat, 15 % par défrichement et 9 % par d'autres modes (debaka, don, etc.).

Le mode de faire valoir dominant est le faire valoir direct. L'exploitation agricole moyenne groupe environ cinq individus : le chef de famille, son épouse, des enfants et parfois un ascendant à charge. Les exploitations sont de petite taille : 60 % des exploitants cultivent *moins de 70 ares*, 9 % plus de un hectare et demi ; la moyenne se situe aux environs de 70 ares répartis ainsi :

— 40 ares cultivés en riz « tsipala », semé en novembre et récolté en avril ; cependant des décalages importants, causés par l'irrégularité des pluies mal compensée par le système d'irrigation, surviennent assez souvent ;

— 30 ares cultivés en cultures pluviales diverses : manioc ou canne à sucre, manioc associé à une culture à cycle court (maïs, haricot ou patate), culture à cycle court, en association ou non.

Les exploitations agricoles sont plus importantes en aval de la plaine : la place n'y manque pas et le peuplement, plus récent, est moins dense ; par contre, l'eau y est plus rare qu'en amont.

3. Les paysans et l'eau.

3.1. ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE PRODUCTION DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES.

Avant l'aménagement réalisé par le Génie Rural en 1946 cette petite plaine n'était pratiquement pas cultivée sauf quelques petites parcelles réservées au

(1) La « petite dune » d'Ambovombe est une formation dunaire localement grésifiée, du quaternaire ancien, occupant plus de 300 km² et déjà largement utilisée pour des cultures pluviales ; la cuvette d'Ampamalora est une vaste dépression argilo-marneuse de plus de 100 km² dont la salinité actuelle interdit toute utilisation.

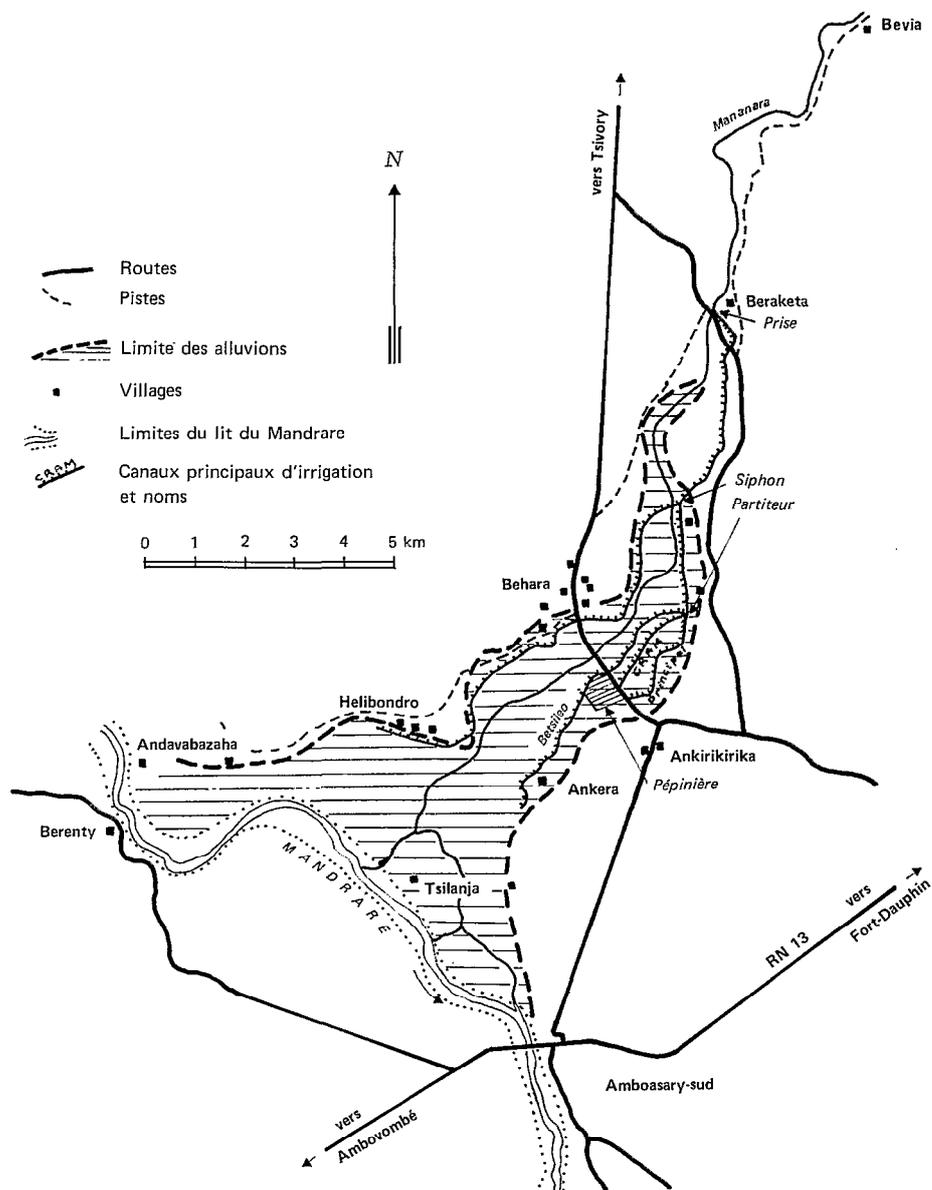


Fig. 2. — Plaine de Behara.

mais et au haricot disséminées çà et là le long de la rivière Mananara et dans les cuvettes de décanation des deux rives. En réalité la population locale utilisait cet espace comme pâturage pour ses bovins, en raison des énormes possibilités fourragères qu'il offrait comparativement au reste de la région ; de plus, à cette époque, l'Antandroy n'était pas l'habile cultivateur d'aujourd'hui, ignorant non seulement la riziculture mais aussi les techniques de prise au fil de l'eau.

Après la réalisation de l'infrastructure primaire, puis sous l'impulsion de la C.R.A.M. de Behara, la riziculture se développa. Un petit groupe de paysans betsileo fut appelé par l'administration à mettre en valeur ce périmètre. En même temps fut installée une pépinière sur 67 ha bien irrigués pour jouer le rôle de Centre multiplicateur de semences. Ces interventions externes décidèrent en fin de compte les Antandroy à se lancer également dans la riziculture, de crainte de se voir petit à petit évincés

de leurs terres. Il leur fallut compléter progressivement l'infrastructure au niveau des canaux secondaires et surtout tertiaires et aménager des rizières dans la plaine. L'administration avait créé des casiers rizicoles en aval du partiteur (fig. 2) mais sur 200 ha seulement, ce qui occasionna de multiples conflits lors de la distribution des lots.

Ainsi, progressivement, cette plaine s'aménagea tant bien que mal : les travaux débutèrent il y a 28 ans, puis vinrent les riziculteurs betsileo, tandis que l'administration coloniale mettait en place ses structures d'intervention : le centre multiplicateur de semences puis la C.R.A.M. dans les années 1954 et 1956. Depuis lors on assiste à une spécialisation lente mais irréversible des Antandroy vers la riziculture, renforcée par le retour de nombreux émigrés porteurs de techniques nouvelles provenant en particulier des bassins de Marovoay, d'Ambilobe ou du Lac Alaotra qui drainent le quart des immigrés de Behara. Autrefois salariés agricoles ils ont acquis des pratiques culturelles nouvelles pour eux et ont pris l'habitude de « manipuler » l'eau.

Aujourd'hui le centre multiplicateur de semences fonctionne encore mais dans de médiocres conditions d'encadrement et de crédit ; la C.R.A.M. a disparu et la vulgarisation n'est assurée que par un contre-maître d'agriculture assisté de quelques moniteurs dont l'influence est faible.

Il est difficile de mesurer ou de déterminer quel a été le facteur prépondérant de cette transformation continue des paysans de Behara : la création de l'infrastructure hydraulique ? les interventions directes ou indirectes de l'administration ? le contact avec les paysans betsileo maintenant totalement intégrés ? l'apport des anciens émigrés ou les tentatives d'immatriculation de terres dans le périmètre ? Tous ces facteurs ont joué de façons diverses et avec une intensité variable dans le temps. A tout cela il faut ajouter un accroissement démographique, certes peu élevé, 1 % par an contre 2,5 % pour l'ensemble de Madagascar, mais suffisant pour que les paysans s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants sur la plaine. Toujours est-il que l'on constate aujourd'hui que le cultivateur de Behara pratique le repiquage du riz à un brin et qu'il a su modeler des petits canaux pour irriguer ses parcelles, soit à partir des canaux du Génie Rural soit en allant récupérer l'eau des petites cuvettes de décantation.

Il n'existe aucun droit traditionnel concernant l'eau ; les paysans qui n'ont pas accès aux canaux sont tributaires de ceux qui les jouxtent et se voient contraints de composer avec eux en offrant des prestations de services en échange d'un écoulement d'eau jusqu'à leurs rizières.

3.2. LE RÉSEAU ACTUEL (fig. 2).

La plaine bénéficie d'un aménagement primaire en excellent état du moins pour ce qui concerne la prise d'eau, les 8 km de canal principal bétonné, le partiteur et le siphon. Après le partiteur, les canaux appelés « CRAM » et « principal » remplissent leur office mais avec des pertes en eau causées par un certain nombre de brèches et des infiltrations. Malgré l'entretien dont ils font l'objet, un ensablement irrégulier mais continu a perturbé leur profil. À l'origine un aménagement de « secondaires » a été réalisé entre les canaux « CRAM » et « principal » (1), avec lotissement de parcelles régulières. Avec la pépinière (nom que l'on donne aux parcelles du centre multiplicateur de semences), bien alimentée en eau, cet ensemble constitue les deux zones privilégiées du périmètre. Un grand nombre de rizières furent par la suite aménagées par les paysans, en particulier ceux d'Ankikirika, entre les canaux « CRAM », « principal » et « betsileo ». Là aussi, malgré quelques défauts des canaux, les paysans bénéficient de conditions favorables.

Les canaux « CRAM » et « principal » s'arrêtent pratiquement à la pépinière, leurs prolongements n'étant pas entretenus. La partie aval de la rive gauche du périmètre n'est alimentée que par le canal « betsileo » malheureusement calé à un niveau trop bas (2). La section de ce canal se rétrécit au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'aval et son lit s'ensable de plus en plus. Par ailleurs les zones assez sableuses qu'il traverse favorisent des infiltrations importantes. Au delà d'Ankera, il remplit de plus en plus difficilement son rôle et finit par disparaître en quelques ramifications qui se perdent au milieu d'un grand nombre de petites parcelles éparpillées, mi-rizières, mi-parcelles de cultures pluviales, entremêlées de parties sableuses plus hautes et de parties basses pleines de roseaux. Entre l'extrémité de ce canal et la rivière Mananara, toute une partie de la plaine, mal drainée, est couverte de roseaux ; les

(1) Tout aménagement hydro-agricole comporte théoriquement des canaux appelés « primaires », « secondaires » et « tertiaires ». Les « primaires » constituent l'ossature du réseau et sont issus d'une prise d'eau ou d'un réservoir d'eau ; les « secondaires » partent des primaires pour pénétrer dans les zones cultivées ; les « tertiaires » partent des secondaires pour alimenter les parcelles ou des groupes de parcelles appelés parfois « casiers ». Un réseau complémentaire de canaux de drainage vient normalement compléter l'aménagement.

(2) Cette anomalie semble avoir été voulue par le Génie Rural pour assurer l'alimentation en eau des parties aval de la plaine et éviter que les paysans situés à l'amont ne détournent l'eau à leur unique profit.

fréquents débordements de la rivière y entraînent de nombreux recouvrements sableux à partir de chaque point de rupture du bourrelet de berge ; il en va de même pour la rive droite. Ces débordements de la rivière posent donc un double problème : l'eau va stagner dans les parties basses sans pouvoir se retirer tandis que les épandages sableux stérilisent des terres alluviales.

Sur le canal « betsileo », avant Ankerana, le Génie Rural a fait réaliser récemment un aménagement secondaire qui comprend des canaux d'irrigation munis de vanettes à intervalles réguliers destinées à alimenter des canaux tertiaires fait par les paysans et un système de drainage refoulant les eaux dans un « saka-saka » (1) situé plus en aval dans la plaine. Cet aménagement va encore faire diminuer le débit du canal « betsileo » par le prélèvement d'environ 200 litres par seconde lorsque cela sera possible. 120 ha pourront ainsi être récupérés directement par les paysans propriétaires dans cette zone, qui réaliseront les aménagements terminaux à leurs propres frais et selon leur convenance (2).

Il semble que ce soit là une coutume à Madagascar : l'administration réalise les aménagements primaires et parfois les secondaires et se propose de les entretenir, mais avec des moyens souvent très faibles ; il appartient aux paysans de réaliser à leur gré les aménagements terminaux et de les entretenir. La faiblesse des moyens, la micro-parcellarisation de la propriété, les champs souvent dispersés çà et là tendent à conférer à cette mise en valeur un aspect pour le moins confus et inorganisé pour un technicien occidental. Il faut souvent des années pour obtenir un aménagement qui fonctionne : le travail d'individus isolés ne disposant que de leurs « angady » (3) ne donne pas les mêmes résultats qu'un bull-dozzer et une niveleuse. Les parcelles sont donc petites, à la mesure des modes de culture et généralement de formes non géométriques ; elles épousent les aspérités du terrain, respectent ainsi la topographie de détail et les différences de sol ou d'hydromorphie ; finalement elles ne modifient aucunement le point d'équilibre atteint antérieurement par la combinaison des facteurs morphologiques, pédologiques, édaphiques avec l'action de l'homme. Certes, l'efficacité totale et la rentabilité sont moins évidentes que dans le cas d'un remodelage complet du terrain ; dans ce dernier cas il est possible notamment d'amener l'eau à chaque parcelle mais cela modifie parfois profon-

dément la nature même des terrains, en particulier de l'horizon organique, et l'agencement traditionnel des parcelles.

Exceptés les 200 hectares aménagés entre les canaux « CRAM » et « principal » et les 67 hectares de la pépinière, toutes les parties mises en culture dans le périmètre sont organisées selon le mode précédemment décrit.

Sur la rive droite, le débit du canal semble à peine suffisant : passé Behara l'eau circule difficilement et n'alimente la partie « Helibondro » du périmètre que très irrégulièrement. Il faudrait reprofiler presque entièrement ce canal pour amener l'eau à l'extrémité du périmètre, jusqu'à Andavabazaha. C'est là en effet que l'on découvre les meilleures terres jusqu'ici très peu cultivées en raison du manque d'eau pendant la saison sèche et de l'excès d'eau dû aux débordements de la rivière Mananara. Pour pallier les imperfections de ce canal les paysans d'Helibondro ont réalisé en 1969 un petit drain d'environ deux kilomètres qui récupère les eaux situées entre eux et Behara et alimente ainsi une portion de leurs terres. Ces travaux ont été réalisés par l'ensemble des hommes du hameau et témoignent d'un dynamisme collectif prometteur.

L'entretien général du réseau provoque de sérieuses difficultés liées au manque de moyens et au malaise qui subsiste en permanence entre l'administration et les paysans. Autrefois une taxe de consommation était prélevée auprès de chaque paysan, moyennant quoi le Génie Rural s'occupait de l'entretien de la totalité du réseau. Aujourd'hui cette taxe a été supprimée ; elle est remplacée par une convention établie entre le Génie Rural et les divers fokonolona (4) du périmètre : le Génie Rural s'occupe de la prise d'eau, du réseau primaire, du siphon et du partiteur. A partir de là les fokonolona se sont réparti l'entretien : les canaux ont été divisés en plusieurs portions nettoyées par les paysans eux-mêmes. Cette méthode est bonne dans son principe, elle associe les paysans à la responsabilité du bon fonctionnement de l'ensemble du réseau. Mais des difficultés peuvent surgir : lorsqu'une portion de canal est mal nettoyée, le fokonolona situé en aval en souffre ; aucune organisation placée au-dessus de ces fokonolona n'ayant été créée pour coordonner les actions ou trancher les différends, les conflits ne sont pas réglés. Les clans émiettés en une poussière de petits sous-clans ne forment pas une instance valable.

(1) Chenal naturel d'écoulement temporaire.

(2) Le coût total de cet aménagement est de l'ordre de 6 millions de francs malgaches (120.000 francs français), soit environ 50.000 FMG/ha.

(3) Bêche.

(4) Assemblée des hommes et des femmes d'un hameau ou de plusieurs hameaux groupés.

Le seul recours des villageois brimés par ceux de l'amont demeure le « fanjakana » (1), décrié mais toujours indispensable.

Enfin le Génie Rural dispose de peu de moyens financiers pour faire fonctionner son matériel (une pelle mécanique souvent en panne) et d'un personnel de surveillance et d'entretien insuffisant ; le nettoyage des canaux à l'angady est peu efficace : il ne permet pas de rectifier les cotes si bien qu'au bout de quelques années le réseau est incapable d'assurer les fonctions prévues à l'origine ; dans les milieux tropicaux, les phénomènes d'érosion et d'ensablement particulièrement violents et rapides obligent à des travaux d'entretien constants.

Dans ce système, le chef de réseau joue un rôle d'arbitre dans les conflits, rôle encore plus marqué dans la distribution de l'eau que dans l'entretien du réseau distributeur. C'est lui qui ouvre ou ferme les vannes et par là il est l'objet de pressions diverses. Aucune structure ne permet le dialogue entre lui et les paysans. Dans cette situation, on mesure son importance malgré la faiblesse des moyens qui lui sont attribués. La rareté de l'eau fait de la fonction de chef de réseau un enjeu permanent entre les paysans.

3.3. VERS UNE ÉVENTUELLE RESTRUCTURATION DU RÉSEAU : POSITIONS DES PAYSANS.

Il ne nous appartient pas de proposer des solutions techniques ; au cours de discussions avec les paysans nous avons envisagé avec eux quelles pourraient être les diverses possibilités offertes par cette plaine, ce qu'ils en pensaient et leurs attitudes probables au cas où un investissement serait réalisé.

Dans l'ensemble les paysans sont conscients des qualités physiques de la plaine et sont satisfaits des productions obtenues dans des conditions normales. Certes la place ne manque pas et la taille moyenne des parcelles peut s'accroître : le problème prioritaire (excepté pour ceux qui cultivent tout à fait en amont, entre les canaux « CRAM », « Betsileo » et « principal ») demeure celui de l'eau : il est cruellement ressenti par tous les paysans de l'aval, pratiquement à l'ouest de la route Behara-Amboasary.

La distribution de l'eau pourrait être grandement améliorée dans les parties amont du périmètre mais plus bas elle ne s'opère presque plus, car les canaux secondaires sont inexistantes.

Devant cette situation les paysans ont deux types de réactions simultanées :

— ils tentent par leurs propres moyens de remédier

à ce manque d'eau en réalisant des petits canaux de récupération des eaux de drainage provenant des parties amont, du ruissellement ou de l'écoulement des « saka-saka » ; ils adaptent leur système de culture en fonction de l'eau disponible en pratiquant souvent des cultures autres que le riz sur les rizières « sèches ».

— ils accusent l'administration de ne rien faire pour eux et de favoriser les autres parties du périmètre. On retrouve là l'éternel problème de l'antagonisme amont-aval de toutes les plaines qui manquent d'eau.

Enfin, pour les parties aval, les griefs contre l'administration se sont aggravés après les trois mauvaises années successives (1969 à 1972) au cours desquelles des cyclones ont provoqué de fortes crues qui ont modifié parfois profondément la structure morpho-pédologique de l'aval de la plaine.

Avec leurs faibles moyens les gens de Behara réagissent donc devant ce double handicap des intempéries climatiques et du manque d'eau.

Les souhaits des paysans.

Le souhait unanime est celui d'une remise en état du réseau qui permette au moins d'amener l'eau dans les parties les plus éloignées situées en aval, c'est-à-dire jusqu'à Andavabazaha sur la rive droite et Tsilanja et Vohibasia sur la rive gauche. Mais le débit de la rivière Mananara ne permettra pas une alimentation continue toute l'année. Les paysans estiment qu'en période de crue il devrait être possible de détourner entièrement dans les canaux les eaux de la rivière. Leur grande habitude de l'irrégularité des pluies leur permet de s'adapter à une irrégularité de la distribution de l'eau pourvu que celle-ci ne leur fasse pas totalement défaut. Pouvoir au moins corriger l'irrégularité du début de la saison des pluies afin d'assurer un bon départ des cultures de cette saison résume assez bien la première demande exprimée.

Deuxième souhait, exposé par les paysans de l'aval : *l'amélioration du système de drainage* et de protection contre les crues de la rivière. En effet, il s'agit pour eux d'éviter les désastres causés par les eaux de crues débordant les bourrelets de berge, ensablant des rizières et provoquant des inondations de longue durée. Certes, ce souhait est assez conjoncturel : les populations sont encore traumatisées par les derniers cyclones. La fréquence de ces phénomènes est en effet irrégulière et il est difficile d'envisager des aménagements lourds pour protéger des superficies réduites, les cyclones revenant généralement tous les 5 à 10 ans. On peut espérer que les prochaines années seront plus clémentes...

(1) L'administration.

La question des aménagements terminaux, de la distribution de l'eau et de l'entretien des canaux a été abordée dans ses grandes lignes. Au cours des discussions deux groupes ont exposé des points de vue différents :

1. Le premier groupe souhaite que le « fanjakana » agrandisse les canaux et garantisse l'arrivée d'eau le plus loin possible. Ses membres se chargent du reste, c'est-à-dire de disposer de cette eau à leur gré, de l'amener à leur rizière à leur façon.

Ce groupe ne souhaite donc pas d'aménagements terminaux, ni même de canaux secondaires. Ces paysans savent que la construction de canaux secondaires et tertiaires bouleverserait leur parcellaire habituel, couperait leurs rizières en deux morceaux, détruirait une topographie qui leur est habituelle et créerait un milieu nouveau, tandis qu'en réalisant eux-mêmes ces terminaux ils s'adaptent à leur milieu sans le changer.

Les partisans de ces propositions sont justement les « bien-placés » : disposant de parcelles peu éloignées du canal principal ils pourront aménager facilement les terminaux. Une question se pose alors : quel procédé les paysans les plus éloignés du canal utiliseront-ils pour amener l'eau à leur rizière ?

Deux types de réponses sont alors proposés : un premier type qui « respecte les formes », c'est-à-dire la cohésion du groupe social devant un étranger : ceux qui sont loin « s'arrangent » avec ceux qui sont près et l'eau passe de rizières en rizières : il n'y a donc pas de problème. Le second type de réponse se dévoile plus tard au cours de la discussion sur ces fameux « arrangements » : certains paysans sont entièrement tributaires d'autres pour obtenir de l'eau et leur désir est d'avoir un accès direct aux canaux ;

2. le deuxième groupe au contraire souhaite des aménagements plus complets même si l'agencement actuel des rizières doit être perturbé.

Cependant, tous sont réticents à ce projet : ils craignent surtout que ces aménagements diminuent leur superficie cultivée ou ne les dépossèdent des terres qu'ils cultivent en les obligeant à racheter des parcelles nouvellement aménagées : la crainte de la constitution d'une petite SOMALAC (1) est perceptible.

A l'issue de ces discussions les uns et les autres reconnaissent l'immense avantage technique qu'ils pourraient retirer d'aménagements terminaux leur

permettant d'avoir de l'eau facilement dans toutes les parcelles ; ils reconnaissent que seul le « fanjakana » avec des moyens mécanisés puissants pourrait le faire rapidement sans trop de perte de temps pour eux pendant la durée des travaux.

Nous avons finalement abouti ensemble à la conclusion suivante : ces terminaux modifiant jusqu'au dessin même des parcelles, il serait nécessaire de créer un nouveau parcellaire. A ce stade de la discussion les deux groupes conviennent qu'ils n'accepteraient cette solution qu'après un *inventaire foncier complet* à partir duquel il serait possible de distribuer à chacun une surface équivalente à celle cultivée avant l'aménagement.

Le problème majeur se posera donc au niveau de cet inventaire : s'il est facilement réalisable pour les parcelles aujourd'hui cultivées, de grosses contestations sont à craindre à propos des terres non cultivées mais récupérables en cas d'aménagement ; les droits d'usage sur ces terres devront être clairement reconnus et délimités. Là se pose le problème des terres immatriculées sur les parties non cultivées par des gens étrangers au périmètre ; un souhait unanime fut exprimé : « *que l'on interdise toute immatriculation dans le périmètre au profit de personnes extérieures à celui-ci* ».

L'attitude généralement adoptée pour la solution du problème foncier est donc claire : ne rien laisser aux étrangers, pas de réforme agraire. En d'autres termes, les paysans sans terres et les très petits propriétaires ne verront pas leur situation améliorée par cet aménagement souhaité. Les très petits propriétaires sont souvent les étrangers au périmètre, venus s'y installer depuis une vingtaine d'années. A l'inverse, les quelques très gros propriétaires sont également des étrangers qui ont su profiter des procédures d'immatriculation ou les détourner habituellement à leur profit. Les Antandroy de Behara entendent donc rester les seuls maîtres des terres de la plaine et en disposer à leur gré.

Sur ces différents points l'avis des paysans est net et il faudra en tenir compte si l'on se décide à faire des travaux importants, à moins qu'une volonté politique ne décide une sorte de réforme agraire et réussisse à la faire appliquer en distribuant à chacun des superficies à peu près équivalentes ; il s'agirait d'un choix qui, en 1972, allait à l'encontre du choix décidé par les populations originaires de la plaine (2).

(1) SOMALAC : Société d'aménagement du Lac Alaotra. Société d'étude et intervention qui a procédé à un remodelage complet des marais qui bordent le Lac Alaotra avec distribution de lots d'environ 5 ha par paysan moyennant des redevances annuelles.

(2) Bien que l'organisation sociale antandroy soit à tendance assez égalitaire les conclusions de l'enquête « exploitation agricole » que nous avons menée font état de paysans plus aisés que d'autres et soulignent que les jeunes ne détiennent que de très petites superficies.

3.4. LE PROBLÈME DE L'ENTRETIEN ET DE LA TAXE DE CONSOMMATION, DITE « TAXE DE LITRAGE ».

De tels travaux englobant des aménagements terminaux nécessiteront par la suite un entretien constant indispensable à prévenir les dégradations futures. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'entretien « à la main », même s'il est bien fait, ne suffit pas pour corriger les dégradations et l'ensablement constant au fil des ans.

Les paysans s'en rendent bien compte ; s'ils sont prêts à entretenir leurs propres aménagements terminaux ou les canaux tertiaires menant à leurs rizières ils se déclarent, à juste titre, incompetents pour assurer l'ensemble de l'entretien. On est donc ramené à un problème d'organisation et de moyens. L'organisation actuelle, nous l'avons constaté, n'intègre pas les paysans dans le système ; or ceux-ci ont nettement déclaré qu'ils accepteraient les conseils de techniciens appartenant à l'administration ou même de techniciens étrangers ; ils désirent en fait contrôler ces techniciens et partager la responsabilité des décisions prises.

Il est donc nécessaire de découvrir une formule associant la compétence des techniciens et les desiderata des paysans. Le problème majeur réside dans la définition d'une structure cohérente à un niveau suffisamment élevé, c'est-à-dire :

- une structure techniquement efficace,
- une structure qui englobe les différentes communautés de base du périmètre et qui permette d'arbitrer les conflits qui ne manqueront pas de se présenter aux deux niveaux suivants : juste distribution de l'eau et juste répartition des travaux d'entretien ou des taxes qui en permettront le financement.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème de structure. Quant à celui des taxes dites de « litrage » ou plus généralement celui des redevances destinées à permettre le remboursement d'une partie de l'emprunt qu'il faudra contracter pour financer les travaux, nous l'avons abordé en réunion avec une certaine prudence (1).

En réalité, les paysans estiment tout à fait normal que l'on évoque franchement cette question examinée comme une participation au remboursement d'un emprunt. Leur position unanime à ce sujet est la suivante :

1. Les redevances ne doivent pas être instituées « per capita » mais proportionnellement aux superficies exploitées ;

2. elles ne doivent pas être instaurées immédiatement après la réalisation des travaux mais deux ou trois ans plus tard, de façon que le remboursement soit effectivement rendu possible grâce aux gains obtenus par les améliorations apportées au réseau (ceci implique : « pas d'accroissement de la production, pas de remboursement... ») ;

3. elles ne doivent pas être trop lourdes. Aucun chiffre n'ayant été avancé, on peut supposer que les discussions seront ardues pour en fixer le montant.

Les paysans ne sont donc nullement hostiles à ce procédé s'ils ont la garantie d'une augmentation de leur production ; cela nous amène à parler de l'intensification du système de culture.

3.5. LA DIVERSIFICATION DES CULTURES ET L'AMÉLIORATION DES TECHNIQUES CULTURALES.

L'histoire du périmètre est marquée par un accroissement des superficies cultivées et spécialement de la riziculture. Il est indéniable que la « demande » en rizières s'accroîtra compte tenu de l'évolution actuelle. Or cette riziculture est destinée pour une large part à satisfaire une autoconsommation croissante. En effet, les habitudes alimentaires des gens de Behara se calquent maintenant sur celles des travailleurs du sisal ce qui se traduit par un accroissement de la consommation de riz. Le surplus de production est facile à écouler sur le marché d'Amboasary, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'habituel collecteur. Il n'y a donc aucun problème d'utilisation de la production ; rappelons que certains vendent non pas du paddy mais du riz décortiqué, améliorant ainsi leurs revenus grâce à une simple transformation réalisée chez soi. Les paysans de Behara estiment à juste titre que le prix de vente du paddy n'est pas assez élevé ; en 1972, le haricot s'est vendu aux environs de 40 FMG le kilo, le riz décortiqué 25 F et le paddy 17 F, alors que le haricot exige moins de travail et moins d'eau (2).

Un bon nombre de paysans pensent diversifier leurs cultures en pratiquant :

- une série de petites cultures vivrières pluviales

(1) L'impôt du « minimum fiscal » et la taxe sur les bovidés venant d'être supprimés au moment de l'enquête, il ne s'agissait pas de faire apparaître ces taxes comme des impôts nouveaux.

(2) En 1974 le prix de vente du kilo de paddy se situe aux alentours de 25 FMG, celui du riz décortiqué à 50 FMG. Cette augmentation importante ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'évolution des superficies cultivées et l'intensification des systèmes de cultures. Rappelons que 1 FMG = 0.02 francs français.

pour les besoins familiaux, à base de maïs, haricot, manioc, taro, canne à sucre vivrière, patates, bananiers, ... ces cultures qui se pratiquent aujourd'hui dans les conditions difficiles que l'on sait seraient améliorées par l'aménagement ; pratiquées de façon plus intensive elles permettraient d'atteindre un équilibre vivrier sans consommer ni trop d'eau ni trop d'espace ;

— une riziculture destinée en premier lieu à l'alimentation de la famille et du groupe, en second lieu à une vente occasionnelle ;

— une série de cultures pluviales de rapport ; au départ c'est vers la production du haricot que s'orienteront les paysans de Behara : ils sont habitués à cette culture et ils sont assurés des ventes car les cours sont assez élevés depuis plusieurs années. Certains paysans cherchent déjà à pratiquer d'autres cultures de rapport : pommes de terre, ail, oignons ; ce sont là des traits caractéristiques d'un état d'esprit novateur ; ce ne sont encore que des tentatives isolées et menées sur de petites parcelles mais elles suscitent une curiosité intéressée et rien n'interdit de penser qu'elles se développeront prochainement sur une plus large échelle.

Des discussions se sont engagées sur la possibilité de cultiver deux fois par an la même parcelle et quelques paysans ont annoncé qu'ils pratiqueraient une culture de riz suivie d'une culture de haricot dès qu'ils auraient de l'eau à volonté. Une céréale vivrière suivie d'une légumineuse de rapport serait un bon assolement à encourager.

L'impact actuel du Centre multiplicateur et du secteur de vulgarisation est faible. Celui-ci comptabilise 9 ha de rizières cultivées de façon améliorée sur les 600 que compte la plaine. Le riz « Makalioka » est déjà diffusé et la technique de la riziculture a atteint un niveau correct : choix de variétés supportant bien l'inondation imprévisible, repiquage des plants à un brin, temps de pépinière assez court (30 à 45 jours) ; les labours sont effectués à l'angady ou par piétinage des bœufs.

Il faudra d'abord améliorer la maîtrise de l'eau après la réalisation des aménagements, puis les techniques d'entretien et de sarclage car ce sont aujourd'hui les points faibles de la riziculture pratiquée. Puis il faudra penser correctement au thème « fertilisation ». Les paysans ne connaissent pas l'engrais chimique et très peu le fumier et ils pensent, à tort ou à raison, que leurs terres sont suffisamment riches. Ils demandent qu'on leur « prouve » l'efficacité des engrais avant de commencer à faire des essais eux-mêmes sur une fraction de leur exploitation. La recherche agronomique a beaucoup à faire dans les conditions particulières de ces plaines du sud : adaptation d'un bon calendrier cultural,

recherche de variétés productives et de fumures équilibrées et rentables, recherche de moyens de lutte contre les ennemis des cultures, problème de la salinité de beaucoup de sols.

36. Comment les paysans de Behara sont-ils devenus d'assez habiles riziculteurs et agriculteurs ? les efforts de l'administration coloniale au temps des CRAM se sont-ils révélés à la longue efficaces, mais à quel prix ? Nous n'avons malheureusement pas d'archives pour en juger ; les incessants va-et-vient des Antandroy vers d'autres régions de Madagascar ont sans doute contribué à leur ouverture vers l'agriculture ; enfin n'oublions pas que la riziculture a été introduite à Behara par des « étrangers » : des Betsileo, des Tanosy et l'administration coloniale. Réticents et même hostiles au départ les Antandroy tentent depuis une dizaine d'années à peine de rattraper leur retard.

On mesure là le temps considérable nécessaire à la diffusion d'un changement de techniques culturales à la suite d'un aménagement agricole dans une région traditionnellement réservée à l'élevage. Les mentalités évoluent lentement à l'intérieur d'un cadre socio-économique bien défini, mais susceptible également d'évolution pour peu qu'elle soit contrôlée. C'est en définitive ce qui ressort de cette sorte d'« enquête d'opinion » réalisée à propos de la restructuration éventuelle de ce périmètre.

4. Conclusions générales.

La méfiance habituelle des paysans devant le progrès se manifeste souvent par une hostilité non déguisée envers les techniciens et les agents de l'administration qui, en dépit de leur bonne volonté, sont pratiquement incapables de sortir de leur propre rationalité économique de type occidental ; ceux-ci s'étonneront après coup de l'incompréhension totale qui règne entre eux et les paysans, voire de l'absence complète de dialogue réel.

Les réponses aux questions posées dans cette étude s'inscrivent dans cet état de fait général et l'on ne s'étonnera pas si les réactions des paysans sont estimées « négatives » ; en effet, cohérentes dans leur contexte d'origine, elles deviennent non significatives dans la mentalité technicienne qui pose les questions.

Pour en finir avec cette incompréhension réciproque un certain nombre de préalables doivent être levés de part et d'autre.

Sinon, la restructuration des périmètres hydro-agricoles de Madagascar accentuera encore ce fossé entre deux mondes différents et l'on verra à nouveau, dans dix, quinze ou vingt ans, ces réseaux dans un

état de dégradation tel que de nouvelles études et de nouveaux travaux, conduits dans le même esprit, perpétueront une situation qui ne peut que s'aggraver en raison d'une pression démographique de plus en plus forte sur les Hautes-Terres ou de la faiblesse des ressources naturelles du sud.

La population, exceptés quelques privilégiés, ressent dans son ensemble la nécessité de grands travaux d'infrastructure qu'elle reconnaît ne pas être capable de réaliser elle-même mais dont elle souhaite contrôler les effets. Le problème principal réside en fait dans cette recherche du contrôle que la population désire exercer sur les interventions financées et menées par un monde extérieur qui prend lui-même toutes les décisions et impose son modèle dans la plupart des cas. Ceux qui ne souhaitent pas d'aménagement parce que leur position privilégiée (par rapport à la terre ou à l'eau) les en dispense momentanément seront un jour amenés à les accepter et même à les demander sous la pression des autres. A ce moment là, ils tenteront de récupérer à leur profit les travaux réalisés en maîtrisant la diffusion des progrès techniques (contrôle de l'eau, des engrais, des outils). Les rapports sociaux antérieurs peuvent alors évoluer dans trois directions : ou ils seront renforcés, ou ils seront profondément modifiés à l'intérieur de leur cadre initial, ou bien encore ils seront totalement bouleversés si l'ensemble des paysans intéressés a su et a pu profiter de réalisations destinées en fin de compte à modifier les rapports de production anciens.

Schématiquement ce sont là trois voies d'évolution possibles après une restructuration efficace de ces réseaux, c'est-à-dire une entreprise qui aura su créer des améliorations techniques réelles.

Aujourd'hui se pose un double problème : l'administration et les organismes de financement pourront-ils réaliser des travaux importants en accord avec la population et veiller à ce que cette population en tire parti ? Quelle organisation faut-il susciter pour que des impératifs techniques soient respectés et pour que la population puisse en contrôler les effets ; c'est-à-dire, pour le cas qui nous concerne, assurer l'entretien d'un réseau et une juste répartition des eaux ?

On peut résumer brièvement quelques types d'organisation possibles en fonction de ce qui se pratique déjà ou de ce que l'on pourrait suggérer de nouveau :

— un type « lourd » reposant sur une société d'État qui préside aux travaux dans leur totalité,

aux remodelages fonciers, à l'entretien du réseau, à la distribution des eaux et à la vulgarisation de techniques nouvelles. Cette solution, présentant l'avantage d'intégrer ces diverses activités, ne peut éviter les organigrammes complexes et la bureaucratiation ; les problèmes paysans deviennent alors secondaires par rapport à des objectifs fixés d'en haut. En raison de son coût élevé, ce genre d'organisation a toutes chances de ne pas survivre au terme de l'aide technique et du financement étranger. Enfin, la mauvaise réputation de ce type de société n'est plus à faire et les paysans le rejettent a priori ;

— un type « mixte », voisin de ce qui est assez répandu actuellement, et basé sur l'action parallèle de divers services comme le Génie Rural, l'Agriculture, l'Élevage ou d'autres instances de type URER (1). Chaque service est responsable de son secteur et il y a peu d'actions communes. On tombe dans l'excès inverse du précédent, sans aucune coordination mais parfois avec davantage de consultations avec le monde paysan, selon la qualité des agents et l'articulation de leur action avec celle des agents de l'administration territoriale (chefs de canton, sous-préfets). Il est évident que le pouvoir ne peut se montrer à la fois répressif et éducatif et l'irruption de gendarmes lors de réunions de paysans chez un vulgarisateur ne rend plus crédible l'action de celui-ci.

Ce type d'organisation ne peut fonctionner que s'il existe des structures de participation du monde rural auprès des instances techniques qui prennent les décisions et que si ces instances sont elles-mêmes coordonnées.

— un type « non-interventionniste » caractérisé par la prise en charge complète du réseau par la population, de l'entretien à la distribution des eaux, au recouvrement des redevances et à la maîtrise de la diffusion des techniques améliorées (semences, engrais, etc.). Cette solution, considérée comme utopique, n'a jamais été essayée. On peut rétorquer bien sûr que la faible technicité des paysans et leur bas niveau d'instruction conduiraient à des catastrophes. C'est là que pourrait intervenir une solution qui permettrait à des techniciens, en nombre restreint et dotés à la fois de compétences et de moyens, de résoudre les problèmes uniquement techniques en collaboration avec la population. Comment peut-elle se réaliser actuellement alors que les paysans ne sont pas organisés à des niveaux suffisamment élevés ? En effet, les seules instances communautaires sont les « fokonolona », sortes de rassemblements des adultes d'un village, qui en fait recouvrent plusieurs

(1) URER : Unité Régionale d'Expansion Rurale ; structure administrative d'intervention en milieu rural, correspondant au ressort d'une Préfecture.

réalités différentes selon les régions de Madagascar et qui ne sont bien souvent que le lieu où s'exerce la domination des notables et le paravent du village dressé face à l'extérieur. Cependant le fokonolona peut permettre l'expression de tous et dans bien des cas c'est lui qui prend des décisions collectives après discussions et approbation à l'unanimité de ses membres. La recherche de cette unanimité est difficile et peut nuire au bon fonctionnement de l'ensemble en enrayant les prises de décision ; par contre, quand une décision est prise elle est exécutoire immédiatement. De nombreux fokonolona fonctionnent ainsi et il n'est pas illusoire de vouloir les associer à la gestion du réseau. Le grand problème réside dans la multiplication des fokonolona au niveau d'une plaine et leur intégration dans une instance qui permette de régler les conflits qui surgiront entre eux. En particulier on retrouvera dans cette instance les conflits entre paysans de l'amont et ceux de l'aval.

Depuis 1973, le Ministère de l'Intérieur de Madagascar procède à une réorganisation totale de l'administration territoriale : communes, cantons, sous-préfectures vont faire place aux fokonolona, regroupant plusieurs hameaux et comprenant environ 500 à 1 000 personnes, et aux fédérations de fokonolona : d'abord les « firaisan-pokonolona », soit plusieurs fokonolona, puis les « fivondron-pokonolona » qui engloberont les firaisan-pokonolona et qui seront de la taille d'une sous-préfecture. A chaque niveau un dialogue doit s'engager entre les représentants élus de ces structures et les représentants de l'administration. On ne sait encore si ceux-ci seront des techniciens ou des administratifs, en particulier, au niveau d'une plaine irriguée comme celle de Behara. On peut supposer qu'une collaboration s'instaurera entre firaisan-pokonolona et agents techniques qui pourraient être mis à la disposition des villageois et éventuellement même payés par eux et chargés d'exécuter les décisions prises en commun. Mais il

faudra que l'administration coordonne mieux ses actions et ne se présente pas en ordre dispersé devant ces nouvelles instances ; de plus, quelle va être l'orientation de ces décisions ? par l'intermédiaire de ces structures dites populaires la domination des notables peut se perpétuer longtemps et même s'affermir ; les techniciens deviendraient alors des agents au service des plus favorisés tant que ceux-ci détiendront le pouvoir dans ces nouvelles institutions.

Il appartient à la totalité des membres des fokonolona d'exercer leurs droits et de travailler à l'édification d'une société plus juste en brisant les multiples liens de clientèle qui subsistent encore. Les fokonolona actuels pourront-ils permettre la transformation de la société par la base ? pourront-ils servir de relais entre le peuple et ceux qui gouvernent ? ou, à l'inverse, une idéologie pourra-t-elle être véhiculée des dirigeants vers le peuple ? pour le moment il est certain que ces fokonolona s'orientent de façons très diverses.

Une plaine comme celle de Behara comprend plusieurs fokonolona et un dialogue peut s'instaurer entre l'administration et le fivondronam-pokonolona. A l'occasion d'un investissement important on peut parier sur la capacité de ces structures et abandonner les pratiques anciennes ; après avoir déploré que le monde paysan ne soit pas organisé il serait mal venu de refuser aux fokonolona de faire la preuve de leurs possibilités de prendre en charge leurs propres affaires, à savoir de partager avec un technicien la responsabilité totale d'un réseau hydro-agricole.

De son côté, la Banque Mondiale (BIRD) semble décidée à jouer le jeu de ces nouvelles structures populaires et il faut en profiter, même si le risque financier existe. Ainsi, une intervention externe ne bloquera pas un système mais favorisera son évolution, voire son changement radical.

Manuscrit reçu au S.C.D. de l'O.R.S.T.O.M. le 29 janvier 1976